

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Conseil Communautaire De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 19 mai 2022

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **DÉPARTEMENT** DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 13 mai 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	40

CONVOCATION

Datée	Du 13/05/22		
Affichée	du 13/03/22		

OBJET

Décision Modificative n° 1 **Budget annexe Piscine:** Diagnostic technique et étude prospective sur l'organisation du complexe Cap'Orne

Acte rendu exécutoire après publication le 24 mai 2022

Madame Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents: Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAULT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER. Joël BRUNET, Jean SELLIER, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs:

Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Didier PITOU

Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN

Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE

Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE

Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Eric ZO

Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE

Représentés: Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER Serge GODARD représenté par Sylvain GANDAIS

Absents excusés :

Pascal SUARD Fabrice GLORIA Michel MAROT Virginie VIOLET

Absents:

Charlène RENARD

Isabelle DUVAL de LAGUIERCE

François HUREL



Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances expose aux membres du Conseil que pour engager le diagnostic technique et l'étude prospective sur les développements d'activités envisageables au complexe Cap'Orne il est nécessaire de :

- Augmenter les crédits affectés au frais d'études (chapitre 20) à hauteur de 10 000 € en diminuant les crédits au chapitre 23 du même montant.

Les écritures proposées sont les suivantes :

Budget piscine DM 1			Etude prospective sur le Complexe Cap Orne	
INVESTISSEMENT	Chapitre	Article	Intitulé / objet	Proposition
Dépenses	20	2031	Frais d'études	10 000 €
	23	2313	Constructions	-10 000 €
			Total Dépenses d'investissement	0€
			Equilibre de la section	0€

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs,
- Vu la délibération n° 2022-02-03-038 du Conseil Communautaire en date du 03 février 2022 portant approbation du budget primitif du budget annexe Piscine 2022,

Le Conseil, après en avoir délibéré:

➤ VOTE la décision modificative n° 1 du budget annexe Piscine comme présentée ci-dessus.

VOTE: UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après publication le 24 mai 2022

Le Président, Jean SELLIER

